

CONSEIL CONSULTATIF AÎNÉ.E.S

RÉUNION DU 10 MAI 2022



A. Cuvelier, A. Lourtie, J.-C. De Vooght, R. Buisseret, C. Jassogne, F. Duthu, V. Ska, C. Noël, M. Peelen, A. Quevit, F. Ackermans, J.-M. Oleffe, R. Merkeman, B. Merkeman, V. Tellier, A. Boodts, J. Chantry, B. Jacob, M.-A. Maugan



Excusés : A. Avart, A. Rigot, T. Sneesens.

Absents : M.-D. Isugi, N. Willemaers.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des actions du Programme Stratégique Transversal (PST) liées aux Aîné.e.s par Benoît Jacob, échevin en charge de la thématique des Aîné.e.s
2. Suite du dossier de la Maison de repos publique par Marie-Pierre Lambert-Lewalle, président du CPAS
3. Identification des objectifs du Conseil consultatif, définition et rédaction de la feuille de route

1. PRÉSENTATION DES ACTIONS DU PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST) LIÉES AUX AÎNÉ.E.S PAR BENOÎT JACOB

Les actions du PST liées aux Aîné.e.s sont organisées autour de 4 axes : la communication, l'animation, le transport, les maisons de repos.

Pour faire connaître l'offre aux Aîné.e.s, plusieurs outils sont utilisés comme le bulletin communal via la parution d'un bulletin « spécial Aîné.e.s » en décembre 2020, le site de la Ville régulièrement mis à jour et la sortie prochaine d'un feuillet, mis à jour et qui sera également sur le site internet de la Ville, reprenant toutes les infos utiles pour les Aîné.e.s.

Des activités sont organisées spécifiquement pour les Aîné.e.s, mais elles doivent être redynamisées après un arrêt prolongé dû au COVID. Ces activités (conférence, voyage, journée sportive, goûter dansant...) sont ouvertes à toutes et tous pour renforcer la cohésion sociale et rompre l'isolement. De plus, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve souhaite organiser des actions dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées dont le thème est « la sénescence et la maltraitance des aînés » (cette journée aura lieu le 1^{er} octobre 2022).

Au niveau du transport, de nombreuses options existent déjà, organisées par la Ville ou d'autres organismes : chèque-taxi, bus 3x20, proxibus, transport social du CPAS, transport social par les mutuelles...

2. SUITE DU DOSSIER DE LA MAISON DE REPOS PUBLIQUE PAR MARIE-PIERRE LAMBERT LEWALLE

En 2018, la Ville a rentré un dossier à la Région wallonne pour obtenir un accord de principe pour l'obtention de lits. Cet accord a été reçu en 2020 pour une maison de repos de 120 lits. Il y aura également 15 places en centre de jour. Le projet a été pensé sur le site de la Mégisserie. Cependant, outre les travaux de dépollution conséquents qui prennent plus de temps que prévu, le terrain a été inondé en juillet 2021. Le projet est donc revu pour modifier l'implantation. Pour l'instant, c'est le terrain de la sapinière qui est envisagé. Le CPAS réfléchit à la procédure pour obtenir ce terrain, appartenant actuellement à la Ville.

L'architecture du bâtiment va changer en fonction du nouveau terrain mais la philosophie, établie par l'ancien Conseil consultatif après l'étude du fonctionnement d'autres maison de repos, reste d'actualité ; bien que d'autres éléments de réflexion comme la pandémie que

nous avons connu sont également pris en compte et vont impliquer de nouveaux aménagements.

Le CPAS espère que la mandature prochaine posera la première pierre.

3. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS DU CONSEIL CONSULTATIF, DÉFINITION ET RÉDACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les présentations du PST et de la Maison de repos publique soulèvent de nombreuses interrogations parmi les membres du Conseil et entraînent les discussions vers de nombreux sujets divers et variés :

- Comment communiquer vers les personnes moins favorisées sur les initiatives de la Ville ? (Idée de piste : possibilité de rajouter un document dans la boîte jaune, de passer par les pharmaciens, les infirmières à domicile, les agents de quartier...)
- Comment faire connaître les nombreuses informations présente sur le site de la Ville ?
- Comment faire connaître les maisons médicales à forfait ?
- Comment faire connaître des services comme ECOSSAD (service intégré à domicile - <https://www.eccossad.be/patient/>) ?
- Que fait la commune en ce qui concerne la mort dans la dignité ? A quel endroit les informations apparaissent-elle ?¹

L'objectif de cette réunion est de déterminer les objectifs et actions précises qui seront portées par le groupe et d'avoir une direction de travail, qui bien évidemment peut évoluer.

Après avoir collecté par mail les thématiques que les membres du Conseil souhaitaient voir traitées, voici les thématiques qui ont été le plus plébiscitées :

1. Les alternatives aux maisons de repos
 2. Les besoins des Aîné•e•s
 3. L'isolement
- 3 *ex aequo*. Les différences de capacité financière (inégalités) & accès

¹ Note de la secrétaire : Les membres du Conseil consultatif qui souhaitent voir apparaître certaines informations manquantes actuellement sur le site de la Ville sont invités à envoyer leur(s) suggestion(s) à aines@olln.be

Il s'avère que les deux thématiques les plus demandées ont en partie déjà été traitées par le Conseil précédent et il serait donc intéressant de redéfinir plus précisément les thématiques.

Outre ces thématiques évoquées par mail, l'idée d'information ressort régulièrement dans les discussions. Il est donc souligné que ce thème serait également intéressant à exploiter par le Conseil consultatif.

En ce qui concerne les alternatives aux maisons de repos, plusieurs membres soulignent qu'un salon de l'ASBL Habit et Participation a eu lieu le 8 mai 2022. De nombreux experts, groupes de travail, associations, travaillent déjà sur le sujet ; les expériences fleurissent et il serait donc important de ne pas dupliquer les travaux.

Ces réflexions soulèvent l'interrogation de savoir ce qui est du ressort de la commune et les éléments sur lesquels elle peut agir ou non.

Il ressort à nouveau que de nombreuses initiatives existent mais elles ne sont pas connues.

Au fil de la discussion d'autres interrogations émergent et affinent le questionnement :

- Comment faciliter les choses pour les aidants proches selon les choix de vie que posent les Aîné•e•s ?
- Comment peut-on faire pour améliorer le fonctionnement des maisons de repos mais également des services proposés pour les personnes ne souhaitant pas aller en maison de repos ?
- Que peut-on faire pour ceux qui n'ont pas internet, qui n'ont pas de pension ?
- Comment améliorer la solidarité entre quartiers ?

Au sujet des besoins des Aîné•e•s, l'enquête réalisée par le Conseil consultatif précédent est évoquée. Les résultats de celle-ci sont transmis ci-joint afin que tous les membres puissent en prendre connaissance. Un ancien membre du Conseil souligne que cette enquête ne s'est pas déroulée comme elle aurait dû et que ses résultats sont à analyser avec prudence. Les finances sont évoquées également car l'identification des besoins est une bonne chose mais ces derniers ont un coût et il faut donc trouver des finances pour y répondre.

Les membres du Conseil mettent en évidence l'importance de genrer les enquêtes et autres réflexions pour les Aîné•e•s car cela a un impact important.

Pour rompre l'isolement, l'idée de rendre les salles communales ouvertes le week-end est lancée afin d'encourager l'auto-organisation des quartiers.

Le sujet de la formation des aides familiales est évoqué, mais n'étant pas du ressort du Conseil consultatif, il a été convenu que les membres du Conseil consultatif intéressés et les membres du Conseil du CPAS s'organiseront pour se rencontrer.

Remarquant qu'à ce stade de la réunion aucun objectif n'a pu être mis en évidence, la majeure partie du groupe estime qu'ils sont trop nombreux autour de la table pour travailler tous ensemble sur la définition des objectifs et leurs actions. L'idée de travailler en sous-groupe sur une thématique pour en définir les objectifs est acceptée à la majorité.

Les thématiques proposées pour les sous-groupes sont :

- L'information
- La philosophie de la maison de repos publique et du centre de jour
- Les alternatives aux maisons de repos (travail d'affinage)
- Les besoins
- L'isolement
- La capacité financière

Il est convenu entre les membres que la thématique de la capacité financière est à étudier de manière transversale dans tous les groupes, et il en va de même pour la question du genre.

Trois groupes sont formés et chaque membre du Conseil présent choisit le groupe dans lequel il souhaite travailler :

- Les alternatives aux maisons de repos (R. Buisseret, F. Duthu, R. Merkeman, B. Merkeman, **M. Peelen**², V. Ska)
- L'information et la communication (**F. Ackermans**², A. Cuvelier, J.-C. De Vooght, A. Lourtie)
- La philosophie de la maison de repos publique (C. Jassogne, A. Lourtie, J.-M. Oleffe, M. Peelen, A. Quevit, V. Ska, **V. Tellier**²)

² Les membres mentionnés en gras dans le texte se sont portés volontaires pour organiser les réunions des sous-groupes.

Chaque groupe va définir un verbe lié à la thématique pour en faire un objectif et un certain nombre d'actions qu'il souhaite porter.

La thématique des besoins sera étudiée par chacun des membres grâce à la lecture de l'enquête.

Les membres soulèvent également la possibilité de faire venir des experts pour élargir leur champ de vision et avoir une vision participative.

En annexe, sont disponibles les documents complémentaires évoqués aux cours des discussions :

- CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS, *Projet de maison de retraite - Pour une vie de qualité en maison de repos et de soins*, mars 2018.
- *Carnet d'informations pour les aînés de la Ville*, mars 2022.
- TEC, *Proxibus Ottignies. Votre commune à portée de main*, s.d.
- Y. RENÉ DE COTRET (secrétaire de l'association « Aînés en fête »), *Aînés en fête – Newsletter Avril Mai*, et deux annexes présentant le programme des activités proposées aux membres et aux externes.
- J.-P. SANDERSON, *Rapport sur le vieillissement dans la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*, s.d., Louvain4Ageing.